

Objectifs

- Continuer d'être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure.
- Maintenir ses compétences à observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Continuer d'accompagner la mobilité de la personne, en prenant soin de l'autre et de soi.

Public Visé

Tous les salariés, aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile

Pré Requis

Les participants sont titulaires du certificat APS ASD établi conformément au document de référence.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Continuer d'être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure.
- Maintenir ses compétences à observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure.
- Continuer d'accompagner la mobilité de la personne, en prenant soin

Méthodes pédagogiques

Formation action, heuristique, démonstrative, participative.

Parcours pédagogique

Faire le point sur les avancées de la démarche de prévention dans son établissement (retours d'expériences)

- 1-1 Echanger sur sa place comme acteur de prévention pour soi, pour la structure
 - 1-1-1 Revoir les enjeux de la prévention
 - 1-1-2 Réviser la collaboration avec les différents acteurs interne et externes de la prévention et le rôle de chacun dans la démarche de prévention de la structure
 - 1-1-3 Echanger sur sa place en tant qu'Acteur Prévention ASD dans la démarche de prévention de la structure
- 1-2 Revoir les risques de son secteur d'activité, de son métier
 - 1-2-1 Revoir les principaux risques du secteur et leurs conséquences sur la santé
 - 1-2-2 Réviser la description de la situation dangereuse à l'aide d'un MAD
 - 1-2-3 Partager les situations de travail présentant des risques dans son activité
- 2-1 Maintenir ses compétences sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail
 - 2-1-1 Continuer d'observer et décrire une situation en prenant en compte sa complexité
 - 2-1-2 Partager sur les dommages pouvant résulter des risques identifiés
 - 2-1-3 Partager les causes identifiées
- 2-2 Echanger sur les propositions d'améliorations de la situation de travail à partir des causes identifiées
 - 2-2-1 Revoir les niveaux de prévention
 - 2-2-2 Revoir les principes généraux de prévention dans la recherche de solution
- 2-3 Maintien et actualisation des connaissances sur la remontée de l'information au sein de la structure
 - 2-3-1 Revoir les personnes concernées dans l'organisation de l'aide et soin à domicile
 - 2-3-2 Réviser sur les modes de communication et de remontée de l'information de la structure
- 3-1 Revoir les enjeux d'un accompagnement
 - 3-1-1 Réviser les enjeux pour la personne aidée et sa famille
 - 3-1-2 Revoir les enjeux pour l'accompagnant
 - 3-1-3 Réviser les enjeux pour l'établissement
- 3-2 Revoir les déplacements naturels permettant de se mouvoir
 - 3-2-1 Continuer de repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
 - 3-2-2 Continuer de déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- 3-3 Echanger sur l'analyse de la situation d'un accompagnement
 - 3-3-1 Continuer de s'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement

3-3-2 Revoir l'identification des capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
3-3-3 Partager les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
3-3-4 Continuer de prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
3-4 Revoir les aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement
3-5 Poursuivre la mise en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.
3-5-1 Partager le retour d'expérience de l'analyse de la situation d'accompagnement
3-5-2 Revision sur guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
3-5-3 Echanger sur compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique
Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif
Modalités d'inscription : Directement auprès de nos services par mail ou téléphone
Tarif : Nous contacter

Qualification Intervenant-e-s

Formateur Acteur prévention ASD certifié INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

Au début de la formation : Tour de table pour déterminer vos attentes et niveau de connaissances.

Pendant la formation : Cas pratiques / Mises en situation

Fin de formation : Délivrance d'un certificat Acteur prévention ASD à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives:

- Epreuve 1 observation et analyse d'une situation de travail,
- Epreuve 2 Cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée,
- La durée de validité est de 24 mois.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter.

 **Durée**
14.00 Heures **2** Jours **Effectif**
De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr